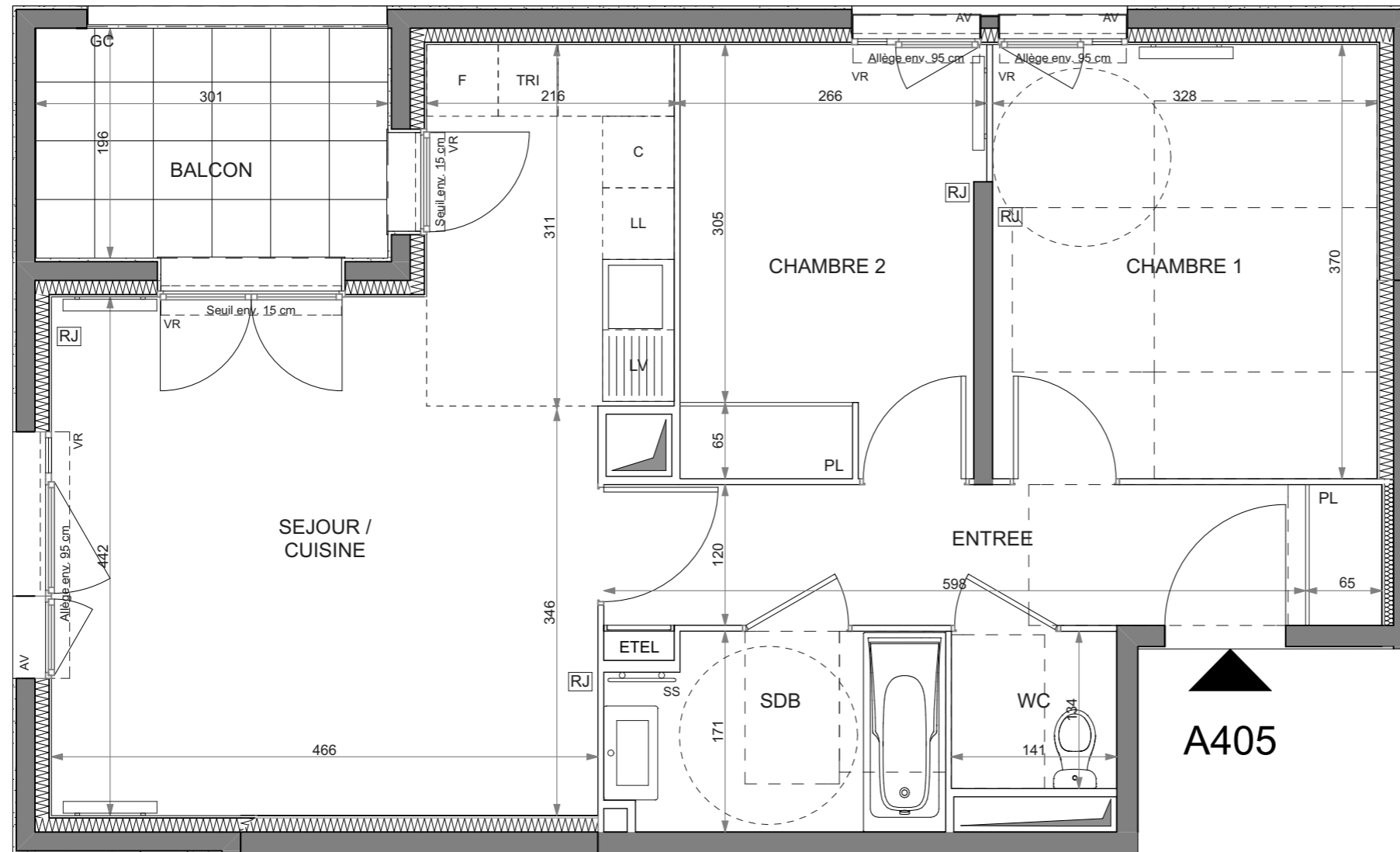
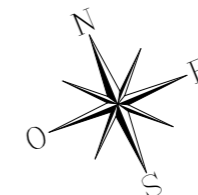


HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
A405 au 4ème étage

ENTREE	7,96
SEJOUR / CUISINE	25,73
CHAMBRE 1	12,13
CHAMBRE 2	9,36
SDB	4,68
WC	1,89
SURFACE TOTALE HABITABLE	61,75 m²
BALCON	5,90
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	67,65 m²



A405



LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	[R]	Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
[Hatched Box]	Soffite / faux plafond / retombée	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		- - -	Retombée de poutre

Indice B Juin 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.